

**Association Francophone de Comptabilité – Afrique
(AFC-A)**

8^{ème} Journée d’Etude Africaine en Comptabilité et Contrôle (JEACC)

12 décembre 2025 – Kinshasa (RDC)

« Comptabilité et prise en compte des informations non financières »

Appel à communication

Cette journée sera précédée d’un atelier doctoral le 11 décembre 2025

Cette 8^{ème} Journée d’Etude Africaine en Comptabilité et Contrôle (8^{ème} JEACC), qui aura lieu à Kinshasa le 12 décembre est la troisième journée de notre nouvelle association qui a vu le jour début 2023. Elle vient consolider les acquis des cinq journées précédentes organisées sous l’égide de l’AFC.

Comme les journées précédentes elle est consacrée à la présentation et à la discussion de travaux de recherche que ces travaux soient réalisés par des chercheurs africains, des chercheurs d’autres continents, ou des praticiens de la comptabilité.

Pour que la comptabilité contribue au développement économique et social des pays il faut que l’information comptable réponde aux besoins de nombreux utilisateurs qu’il s’agisse des managers, des propriétaires, des investisseurs, des salariés, des créanciers, de l’Etat, et plus généralement le public. La réglementation comptable a pour objectif de produire une information fiable pour tous. Les récents principes de durabilité, de responsabilité environnementale et sociale de l’entreprise, conduisent à la production d’informations non financières, codifiées ou en instance de réglementation, d’où thème de la journée.

Toutes les communications relatives au thème fédérateur de la journée ont leur place. L’objectif est de mobiliser les universitaires, les experts-comptables et praticiens impliqués au quotidien dans la production et l’utilisation des chiffres comptables, afin :

- de sérier les pratiques comptables, les enjeux que suscitent ces pratiques et leurs conséquences,
- de formuler des recommandations en vue d’améliorer la qualité de l’information,
- de suggérer des théories pertinentes relatives au comportement des acteurs,
- de favoriser l’échange d’expériences entre acteurs du terrain et chercheurs.

Les communications pourront s’inscrire également dans les thématiques générales de la comptabilité, du contrôle de gestion et de l’audit. Citons à titre indicatif :

- en Comptabilité : le processus de normalisation, la comptabilité dans les TPE et PME, la comptabilisation du capital immatériel, etc.
- en Contrôle de gestion : système de contrôle de gestion et contingence, comportement des acteurs, contrôle de gestion dans les organisations publiques, etc.
- en Audit : l’indépendance de l’auditeur, les problèmes d’éthique, de corruption, etc.

Toutes les approches sont bienvenues : études de cas, études qualitatives, recherches quantitatives, approches normatives ou critiques. Les communications contribuant à la connaissance empirique des pratiques africaines et les recherches appliquées, enracinées dans le réel, seront particulièrement appréciées.

Les meilleures communications pourront être retenues en vue de leur publication dans un numéro spécial de la Revue Africaine et Malgache de Recherche Scientifique (RAMReS) du CAMES.

Les prochaines dates importantes

Pour ce qui concerne les communications :

- 30 septembre 2025 : date limite de réception des projets de communication,
- 30 octobre 2025 : envoi de l'évaluation des projets aux auteurs,
- 30 novembre 2025 : date limite de réception de la communication complète,

Pour ce qui concerne les thèses, la date limite de dépôt du projet de thèse est le 30 novembre 2025.

Adresses d'envoi des projets et communications

Les projets (communications et thèses), ainsi que les textes des communications doivent être envoyés aux responsables du Comité scientifique : Alexis Ngantchou, professeur (ngantchalex@yahoo.fr) et Geneviève Causse, professeur (bcg7@wanadoo.fr).

Normes de soumission de la communication

Le texte de la communication doit être en Times New Roman, taille 12, interligne 1,15, au format Word, de 20 pages maxima (y compris la bibliographie). Les versions définitives doivent comporter un résumé de 500 mots environ traduisant clairement le contenu du texte, ainsi qu'une liste des mots clés.

Le projet de thèse doit comporter obligatoirement les points suivants : problématique, cadre théorique, bibliographie, méthodologie, résultats attendus, difficultés rencontrées.

Comité d'organisation de la 8^{ème} JEACC

Le Comité d'organisation est présidé par Boniface Bampoky, Président de l'association. Il est animé par le Professeur Justin Muaka, et son équipe, de l'Université de Kinshasa.

Comité scientifique de la 7^{ème} JEACC

Baidari Boubacar, Professeur de l'Université de Niamey (Niger) ; Bampoky Boniface, professeur à l'ESP (CAD), Président de l'AFC-Afrique (Sénégal) ; Bigou-Laré Nadedjo, Professeur de l'Université de Lomé (Togo) ; Burlaud Alain, Professeur émérite du Cnam, ancien président AFC (France) ; Causse Geneviève, Professeur émérite de l'Université Paris-Est et de l'ESCP *BusinessSchool* (France) ; Chanhoun Maxime, Maître de Conférences de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; Feudjo Jules Roger, Professeur de l'Université de Dschang (Cameroun) ; Koanda Mady, Professeur de l'Université de Ouagadougou (Burkina-Faso) ; Kounetsron Messah, Maître de Conférences de l'Université de Lomé (Togo) ; Muaka Ndombe Justin, Professeur à l'Institut Supérieur Pédagogique et Technique, Kinshasa (RDC) ; Ndjetcheu Louis, Professeur à l'Université de Douala (Cameroun), Ndoume Essigone Hervé, Professeur de l'Université Omar Bongo de Libreville (Gabon) ; Ngantchou Alexis, Professeur de l'Université de Douala (Cameroun) ; Ouattara Abdoulaye, Professeur de l'UNFHB à Abidjan (Côte d'Ivoire) ; Wade Bachir, Professeur de l'UCAD, Dakar (Sénégal).

Lieu et modalités d'organisation

La 8^{ème} JEACC aura lieu dans l'enceinte de l'Université de Kinshasa le 12 décembre 2025 ainsi que le tutorat doctoral le 13 décembre 2025. Les modalités de déroulement de la manifestation seront précisées ultérieurement.

Lieux d'hébergement

Des informations sur les possibilités d'hébergement et les tarifs peuvent être obtenus sur le net auprès des hôtels proches. Des négociations sont en cours avec différents hôtels. Les informations vous seront communiquées dès que possible.

Modalités d'inscription à la JEACC

L'inscription à la 8^{ème} JEACC a lieu par l'envoi du bulletin d'inscription (cf. la page suivante) à l'adresse électronique d'Anick Atsain, atsaina75@gmail.com, qui assure le secrétariat de l'AFCA.

Simultanément à l'inscription les frais de participation à la 8^{ème} JEACC doivent être envoyés au compte bancaire figurant dans le relevé d'identité bancaire figurant à la page suivante.

Les frais d'inscription comprennent la cotisation de membre de l'association. Ils comprennent également les pauses café, les deux déjeuners des 12 et 13 décembre 2025, la soirée de Gala du vendredi 12 décembre 2025. Les tarifs sont les suivants.

	Avant le 15/10/25	Après le 15/10/25		Avant le 15/10/25	Après le 15/10/25
Tarif enseignant-chercheur	80 000 F	95 000 F	Doctorant	50 000 F	65 000 F
Professionnels	95 000 F	115 000 F	Accompagnant soirée de gala du 12/12	25 000 F	25 000 F

Références bancaires pour le paiement des droits d'inscription pour la 6^e JEACC.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE				
Titulaire du compte AFC Afrique				
Domiciliation BICI Sénégal Dakar				
Code bque	Code Agc	Numéro Compte	Cle RIB	Devise
SN010	01526	007904200031	23	XOF
BIC	BICISNDXXXX			
IBAN	SN08	SN01	0015 2600	7904 2000 3123

Bulletin d'inscription à la 8^{ème} JEACC

(à l'adresse suivante : atsaina75@gmail.com)

Nom	
Prénom	
Adresse électronique	
Institution	
Fonction	<input type="checkbox"/> Enseignant – Chercheur <input type="checkbox"/> Professionnel <input type="checkbox"/> Doctorant/Etudiant
Présentez-vous une communication ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Date d'envoi du bulletin	
Votre inscription	Inscription à la 8 ^{ème} JEACC – Tarif Enseignant-chercheur <input type="checkbox"/> 80 000 F <input type="checkbox"/> 95 000 F Inscription à la 8 ^{ème} JEACC – Tarif professionnel <input type="checkbox"/> 95 000 F <input type="checkbox"/> 115 000 F Inscription à la 8 ^{ème} JEACC – Tarif Doctorant <input type="checkbox"/> 50 000 F <input type="checkbox"/> 65 000 F Accompagnant à la soirée de gala -Tarif : 25 000 F
Règlement	<input type="checkbox"/> Par virement au compte de l'AFC-Afrique (voir ci-dessus)